

**Rédaction**

20, avenue de Ségur 75353 Paris 07 SP
Tél. : 01 43 19 58 22 - Fax : 01 43 19 58 15
<http://www.annales.org>

François Baratin, rédacteur en chef

Danièle Barbier, secrétaire générale
de la rédaction des Annales des Mines

Dominique Blanc, secrétaire général
du comité de rédaction de Responsabilité
Environnement

Béatrice Bellanger, secrétaire

Marcel Charbonnier, assistant de la rédaction

Maquette conçue par

Tribord Amure - Tél. : 01 46 48 75 27

Fabrication : **AGPA Editions**

19, rue du Grand-Moulin - Hôtel des ingénieurs
42029 Saint-Étienne Cedex 1
Tél. : 04 77 43 26 70 - Fax : 04 77 41 85 04
e-mail : agpaedit@yahoo.com

Abonnements et ventes**Editions ESKA**

12, rue du Quatre-septembre, 75002 Paris
Tél. : 01 42 86 55 98 - Fax : 01 42 60 45 35

<http://www.eska.fr>

Directeur de la publication :

Serge Kebabtschieff
Editions ESKA SA
au capital de 250 000 F
Immatriculée au RC Paris
325 600 751 000 26

Tarifs de l'abonnement annuel :

• **Réalités Industrielles + Gérer & Comprendre
+ Responsabilité & Environnement**

	PARTICULIERS	INSTITUTIONS
France :	950 FF	1 450 FF
Etranger :	1 140 FF	1 740 FF

• **Réalités Industrielles + Gérer & Comprendre**

	PARTICULIERS	INSTITUTIONS
France :	740 FF	1 050 FF
Etranger :	888 FF	1 260 FF

• **Réalités Industrielles**

+ Responsabilité & Environnement

	PARTICULIERS	INSTITUTIONS
France :	740 FF	1 050 FF
Etranger :	888 FF	1 260 FF

Un bulletin d'abonnement est encarté
dans ce numéro pp. 65 et 66.

Vente au numéro par correspondance
et disponible dans les librairies suivantes :
Offilib - PARIS ; Presses Universitaires
de France - PARIS ; Guillaume - ROUEN ;
Petit - LIMOGES ; Marque-page - LE CREUSOT ;
Privat, Rive-gauche - PERPIGNAN ;
Transparence Ginestet - ALBI ; Forum - RENNES ;
Mollat, Italique - BORDEAUX.

Publicité

J.-C. Michalon
directeur de la publicité
Espace Conseil et Communication
44-46, boulevard G. Clemenceau
78200 Mantes-la-Jolie
Tél. : 01 30 33 93 57 - Fax : 01 30 33 93 58

Table des annonceurs

Annales des Mines : 2^e et 4^e de couverture.

Photo de couverture : © Photo EPAD (Etablissement
public pour l'aménagement de la région de La Défense).

S o m m a i r e

1 Editorial

4 Préface

Jean-Paul Huchon

L'Ile-de-France**Les grands axes de développement**

7 L'industrie en Ile-de-France, mythe ou réalité ?

Bruno Fargette

10 L'industrie en Ile-de-France depuis 1850 : ce que montrent les cartes

Patrick Gueu, Mélanie Tran Le Tam et Cédric Barbier

16 Enjeux et atouts de l'Ile-de-France par rapport aux autres grandes régions européennes

Jean-Pierre Dufay

23 La géographie de l'emploi industriel en Ile-de-France

Nicole Cadenel et Christian Calzada

29 Le développement aéroportuaire de l'Ile-de-France

Yves Cousquer

35 Grande vitesse : l'Europe aux portes de la région

Philippe Citroën et Aurore Gerlinger

39 L'Ile-de-France : première région européenne en R & D

Bernard Etlicher

-
- 43 Les universités d'Ile-de-France : bilan et perspectives d'évolution**
Jean-Richard Cytermann
- 51 La formation professionnelle, une compétence majeure de la région Ile-de-France**
Guy Decourteix
- 54 Le développement des services à l'industrie**
Joël Allain, Michel Franck et Didier Simond
- 59 L'Ile-de-France au regard des technologies de l'information et de la communication**
Ivan Faucheux
- 64 Une industrie nouvelle : les instruments de mesure pour l'environnement**
François Gourdon (Propos recueillis par François Baratin)
- 68 Résumés étrangers**

La préparation des deux numéros
consacrés à l'Ile-de-France
a été coordonnée
par Bruno Fargette
et Jean-Pierre Dufay

P r é f a c e

Si la région Ile-de-France, en tant qu'acteur du développement d'un territoire, agit avant tout localement, l'appréhension des actions et du devenir de la première région économique d'Europe n'est valable que dans un contexte d'intégration européenne et de concurrence mondialisée. Paris a bénéficié du centralisme jacobin pour constituer sa puissance actuelle. La région, dont Paris est le centre, constitue aujourd'hui aussi bien une métropole mondiale concentrant 1/5 de la population nationale et % du PIB que la première région agricole de France. Derrière New - York et Tokyo, L'Ile-de-France est la troisième plus importante région économique du monde. Après avoir fait la preuve de sa capacité à faire sienne la mutation que connaît le système économique qui se met en place, l'Ile-de-France doit s'inscrire dans une démarche prospective et réfléchir aux outils dont elle dispose, non seulement pour garantir sa place au sein de l'économie européenne, mais plus encore pour assurer le dynamisme de la nouvelle architecture nationale et européenne à venir.

Les atouts dont peut se prévaloir cette région pivot sont aussi variés qu'ils sont puissants. L'Ile-de-France dispose d'un marché exceptionnel par sa taille (11 millions d'habitants auxquels il faut rajouter l'importance de la commande publique) et sa diversité, d'une main d'œuvre abondante et hautement qualifiée. Son réseau de transport reste inégalé en Europe. Le maillage routier distribue au-delà de l'Hexagone. Les voies ferrées à grande vitesse nous rapprochent de l'Europe du Nord et demain de l'Europe du Sud. L'importance du nœud aérien enrichit notre territoire d'un fort trafic international, le second en Europe et dans le monde. Ainsi, l'offre diversifiée de transports et de télécommunications vient irriguer un système économique dense qui, en trente ans, a fait la preuve de sa capacité à passer d'une économie industrielle à une économie de services. Si cette transition a été en partie douloureuse, l'emploi industriel ayant reculé de 500 000 en 20 ans, l'industrie francilienne est toujours fortement représentée. Tout aussi compétitive que les transports, elle est une dimension importante de notre dynamisme et contribue à hauteur de 14 % de la valeur ajoutée régionale. La puissance du pôle francilien résulte avant tout d'un potentiel de recherche (17 universités, 15 IUT) et d'innovation technologique fort. Accessible, dynamique, l'Ile-de-France peut aussi faire valoir son attractivité en matière d'immobilier d'entreprise et de bureaux.

Notre métropole acquiert une conscience toujours plus aiguë des enjeux européens. Nous avons d'ailleurs récemment créé l'Association pour le développement européen de l'Ile-de-France, qui a pour double objectif de faire vivre l'Europe en Ile-de-France et d'assurer la présence de la région auprès des institutions européennes. Les politiques communautaires ont désormais quasiment toutes un encrage territorial, et particulièrement en matière d'aménagement et de développement local : fonds structurels, schéma de développement de l'espace communautaire et coopération inter-régionale. En tant qu'institution territoriale, nous sommes donc directement partie prenante à cette territorialisation des politiques communautaires. Le contexte nouveau d'ouverture et de volatilité des acteurs économiques rend nécessaire ce ciblage. Les pouvoirs publics, notamment les régions, interviennent ainsi pour retenir et attirer populations et investisseurs, notamment étrangers.

Pendant nécessaire à l'ouverture au monde, le recours à l'échelon régional, s'il apparaît à bien des égards naturel, pose en France le problème de l'identification. Certes, l'éche-

lon régional est au regard de notre histoire jacobine nouveau ; il n'est pas lié, surtout en Ile-de-France, à un espace symbolique ou identitaire. Nous ne pouvons donc nous appuyer sur un socle historique pour mener nos actions. En revanche, la région existe en tant qu'action et cadre de l'action. Riche de cette force, la région est rapidement devenue un modèle de développement proche des attentes, mieux compris parce que limité à des territoires de vie commune, à la possibilité d'agir dans des domaines où le résultat est directement visible et mesurable. L'échelle régionale induit une méthode nouvelle d'élaboration des politiques : rencontres, travail de terrain, dialogues dans le détail des projets... Au quotidien, notre action s'inscrit dans cette logique de concertation avec les groupes politiques de l'assemblée régionale, avec les principales collectivités locales et acteurs qui font vivre la région.

Ainsi, en matière économique et dans le cadre de cette démarche, nous suivons deux axes dans l'élaboration de nos politiques. D'une part, renforcer les moyens de connaissance de l'environnement économique et social et diffuser ces informations auprès des acteurs concernés. D'autre part, intervenir dans les moments clé de la vie des entreprises. Vient d'être ainsi créé un outil pertinent à cet effet, l'ARD, Agence régionale de développement, qui assure la gestion des savoirs de nature économique, scientifique et sociale, la veille stratégique et concurrentielle, le support à l'implantation des entreprises et aux projets territoriaux de développement économique, l'appui à l'innovation et aux nouvelles technologies. On sait bien que l'innovation permanente est la condition de la compétitivité des entreprises et qu'elle résulte pour partie des échanges qui peuvent être tissés entre le monde de la recherche, lequel est au cœur des processus collectifs d'échanges d'informations, et les entreprises que l'on doit inciter à mutualiser leurs capacités d'innovation. Un programme de liaisons à haut débit pour les centres de recherches scientifiques et universitaires a ainsi été lancé. Parallèlement, et parce que les très petites entreprises ne peuvent souvent pas suivre le rythme des investissements nécessaires, nous avons créé un portail Internet destiné aux 550 000 PME-PMI franciliennes.

Jouer la complémentarité signifie que Paris et l'Ile-de-France doivent s'alléger de certaines de leurs activités au profit d'autres capitales régionales et européennes. Réfléchir à la complémentarité de l'Ile-de-France, c'est considérer que les grandes régions de demain sont celles qui seront intégrées à un réseau et qui pourront agir avec d'autres régions pour faire face à la concurrence des pôles mondiaux en cours de constitution. Ainsi, si l'Ile-de-France doit assurer une excellence scientifique, elle ne peut certainement plus espérer rester pluridisciplinaire en matière de recherche et d'équipements scientifiques. Le Conseil régional entend favoriser l'orientation de la recherche en soutenant certains projets structurants, tels que le Génopole, Orsay-Saclay et la vallée de l'optique, le synchrotron de troisième génération. Malgré l'effet d'éparpillement en partie induit par les nouvelles technologies, l'organisation de grands pôles de connaissances scientifiques entretiendra le processus d'agglomérations et de spécialisations régionales et interrégionales.

Plus encore, l'attractivité de notre région doit être pensée différemment. Si l'Ile-de-France capte le quart des établissements étrangers en France, nous devons renforcer notre attractivité selon de nouveaux critères, tels que le cadre de vie, l'équilibre des territoires, lesquels viennent s'ajouter aux traditionnels critères de localisation des activités. Un

territoire équilibré passe par la mise en œuvre de vastes politiques de réduction des pollutions et de péréquation à l'échelle du bassin de vie. Est-il nécessaire de rappeler que l'Ile-de-France n'est pas un bloc uniforme, que de nombreux Franciliens sont dans des situations précaires. La diversité et l'hétérogénéité de notre territoire a été pour la première fois reconnue par Bruxelles, puisque l'Ile-de-France bénéficie de la politique de cohésion économique et sociale mise en œuvre par la Commission européenne. De son côté, la région viendra en appui aux projets solidaires.

Après avoir subi au cours des vingt-cinq dernières années les mutations du tissu économique, on voit désormais se dessiner les nouveaux équilibres. Notre réflexion prospective induit des choix en matière d'investissement et d'infrastructures. Alors que la coopération décentralisée, le lobbying institutionnalisé ou non des collectivités territoriales témoignent d'une profonde évolution de notre système politique et institutionnel, les régions françaises, en tant qu'entités politiques pourvues de pouvoirs et de budgets, ne font pas jeu égal avec nombre d'autres structures régionales en Europe. Notre capacité d'action renouvelée passe par une refonte de la décentralisation. On peut d'ailleurs se féliciter des engagements récemment pris par Lionel Jospin dans ce domaine.

Face à une véritable mutation qui est avant tout vécue dans sa dimension contraignante, l'Etat voit sa fonction de garant des équilibres réaffirmée, les régions et les métropoles se spécialisent et c'est à nous, responsables locaux, de valoriser ces spécificités dans un schéma général de complémentarité pour faire de l'Europe élargie un territoire polycentrique : un territoire équilibré, solidaire, socle de nouvelles régulations.

Jean-Paul Huchon

*Président du Conseil régional
d'Ile-de-France*